

LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL SCOLAIRE

Lyon est l'une des 11 villes françaises à proposer aux enfants et à leur famille les services d'une équipe médico-sociale scolaire municipale.

Si la médecine scolaire est une compétence de l'Etat, la Ville de Lyon a fait le choix de maintenir un service municipal de santé scolaire en charge des 5-12 ans afin d'assurer aux écoliers lyonnais un meilleur suivi et de sécuriser leur prise en charge au sein de l'école.

Plus de 80 professionnels assurent ce service (médecins, d'infirmier-e-s, d'assistant-e-s sociaux). La Mission médico-sociale a pour rôle de contribuer à la réussite scolaire et éducative de tous les élèves.

Elle agit au quotidien par la prévention et la détection précoce de tout facteur de risque médico-social, par la mise en œuvre d'actions de promotion de la santé et par le suivi des enfants aux besoins spécifiques (handicap, allergie, grande précarité...).

Cette plaquette a été faite pour vous présenter ces professionnels et leurs missions au service de vos enfants.

Stéphanie Léger

Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation

CONTACT

Pour tout contact et demande de rendez-vous, veuillez consulter les coordonnées de l'équipe médico-sociale indiquées sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école ou consulter le carnet de liaison de votre enfant.

NOTES ET RENDEZ-VOUS

LYONendirect 04 72 10 30 30 Appli Lyon lyon.fr

L'ÉQUIPE MÉDICO SOCIALE



L'ÉQUIPE MÉDICO-SOCIALE AU SERVICE DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

Photos © Ville de Lyon - M. Chautlet

. Direction de l'éducation .

L'ÉQUIPE MÉDICO-SOCIALE SCOLAIRE

L'équipe intervient dans l'école auprès des enfants, **de grande section de maternelle jusqu'au CM2**, et assure plusieurs missions :

- leur réussite scolaire,
- la promotion de leur santé.

Composée d'un-e infirmier-e, d'un-e assistant-e social-e et d'un médecin, l'équipe **accompagne l'enfant et sa famille** durant tout ou partie de l'année scolaire.

Elle travaille **en collaboration avec les parents et tous les professionnels de l'école**, en respectant le secret professionnel.

Elle est **à votre écoute** pour toute question relative à la scolarité, à la santé et au bien-être de votre enfant et saura vous orienter si nécessaire.



ÉQUIPE MÉDICALE

L'infirmier-e et le médecin scolaire sont présents-es à l'école certains jours de la semaine pour assurer

- les visites médicales à la demande
- les bilans de santé des enfants en classe de grande section,
- le suivi des enfants à besoins de santé spécifiques,
- la mise en place de projet d'accueil individualisé (PAI) pour des problèmes de santé chroniques, d'allergies alimentaires...

L'infirmier-e assure :

- des consultations infirmières des enfants de CE2.
- l'organisation et l'animation des actions d'éducation à la santé (EDSA) en collaboration avec les enseignants dans le cadre du projet d'école.

Le médecin est responsable :

- du suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS) pour les enfants porteurs de handicap
- du suivi des projets d'accueil personnalisé (PAP) pour les enfants présentant des troubles des apprentissages sans notification MDPH

ASSISTANT-E SOCIAL-E SCOLAIRE

L'assistant-e social-e est présent-e à l'école certains jours de la semaine. Il-elle peut vous rencontrer à l'école ou à votre domicile.

Il ou elle favorise la réussite scolaire et éducative de vos enfants en vous accompagnant dans les domaines suivants :

- soutien à la parentalité
- accès aux soins
- activités périscolaires et/ou extrascolaires
- soutien scolaire
- dérogation scolaire

Le cas échéant, il/elle vous oriente vers les partenaires ou structures compétentes en la matière.

L'équipe médico-sociale anime des actions **d'Éducation à la Santé** dans les classes, en collaboration avec les enseignants, dans le cadre du projet d'école : sensibilisation au handicap, éducation à l'alimentation, à l'hygiène de vie, à l'estime de soi...